MFJ- Symposium franco-japonais - Tokyo, 17-18 octobre 2009

« Est-il possible de construire une société sans exclusion?

Perspectives franco-japonaises »

排除なき社会をつくることはできるか：

日本とフランスの視点

Insertion des jeunes sur le marché du travail et qualité de l'emploi

Par **François-Xavier Devetter,** MCF Sciences économiques, CLERSE, Lille

Introduction.

Les années 80 et 90 ont vu la remise en cause du rapport salarial fordiste. L'emploi stable en Contrat à Durée Indéterminé, à temps complet et sur des horaires considérés comme standards est remis en cause par la multiplication des formes particulières d'emploi (temps partiel, intérim, CDD, contrats aidés, etc). La précarité apparaît comme une figure croissante (Castel, 2003).

Pourtant, les évolutions constatées semblent moins tranchées. En stock, le rapport salarial traditionnel et relativement stable demeure largement majoritaire. L'ancienneté moyenne dans les entreprises ne diminue pas voire progresse (Auer et Cazes, 2003, IRES, 2005), la part même des salaires dans la valeur ajoutée n'obéit pas à une règle de régression stricte et tend plutôt à se maintenir (Clerc, 2008) tandis que la réduction collective du temps de travail améliore les conditions de travail dans un certain nombre de cas (Méda et Estrade, 2001). Au final, le constat d'une régression généralisée ne semble pas pertinent et doit laisser place à une vision plus nuancée insistant sur un dualisme croissant du marché du travail.

En effet, car si une majorité de travailleurs bénéficient toujours de situations stables, une part croissante de la population active subit au contraire une dégradation nette de sa position. Ce dualisme est fortement visible en matière de sécurité de l'emploi : le maintien, en stock, de la domination du CDI ne peut cacher que plus des deux-tiers des nouvelles embauches s'effectuent sous des formes précaires (IRES, 2005). Ce dualisme est également visible en matière de temps de travail : les améliorations permises pour certains par le développement des horaires à la carte ou la diffusion des 35 heures s'accompagnent d'une croissance des horaires atypiques, des temps imprévisibles, du temps partiel subi ou encore le maintien des très longues durées (Devetter, 2008).

Tous les individus ne sont pas égaux face à la montée de ce dualisme. Trois groupes semblent particulièrement touchés par la montée de certaines formes de précarité. Les femmes tout d'abord et notamment les moins qualifiées continuent à connaître de plus grandes difficultés d'insertion sue le marché du travail. Elles sont les premières à subir les formes particulières d'emploi et une forte disponibilité temporelle subie (Devetter, 2009). Elles continuent à recevoir des salaires plus faibles que leurs homologues masculins et

peinent à connaître les mêmes perspectives de carrière (Maruani, 2005). De même, la population immigrée semble fragilisée par le déclin de l'emploi industriel et la montée du chômage. Elle apparaît ainsi cantonnée aux segments secondaires du marché du travail voire à certains emplois spécifiques comme dans les secteurs du nettoyage ou des services à la personne. Enfin, les jeunes apparaissent particulièrement fragiles. L'érosion du rapport salarial fordiste ne se diffusant que progressivement (Devetter, 2002), ce sont d'abord les nouveaux entrants qui en subissent les effets. L'allongement des études se traduit par des attentes (en termes de rémunérations et de professions) plus grandes qui semblent souvent déçues et nourrissent un sentiment fréquent de déclassement. L'entrée sur le marché du travail est également plus complexe et peut apparaître parfois comme un « parcours du combattant » : la précarité est forte, le chômage récurrent et mal ou pas indemnisé, la qualité des emplois obtenus médiocres. Après avoir rappelé la grande hétérogénéité qui caractérise la jeunesse (1) nous nous intéresserons plus spécifiquement à leur situation au regard de la formation initiale en soulignant notamment les difficultés de trois groupes spécifiques : les jeunes non diplômés, les jeunes issus de l'immigration et enfin les étudiants salariés (2). Il conviendra ensuite de préciser les difficultés rencontrés en termes d'activité et de chômage avant de tenter de comparer la qualité des emplois occupés (3). Nous conclurons en soulignant les grands traits des conséquences pour les jeunes d'une segmentation accrue du marché du travail.

1. Les jeunes : un groupe divers entre études et activité.

Définir la catégorie 'jeunes' n'a rien d'évident en soi. Les sources statistiques distinguent tantôt les 15-24 ans tantôt les 15-29. Pour notre part nous garderons une vision « large » de la jeunesse en considérant l'ensemble des 15-29 ans mais en distinguant dans la mesure du possible les deux sous-catégories. Cette population représente près de 12 millions de personnes en janvier 2009. Leur position vis-à-vis du marché du travail est évidemment très diverse et évolue rapidement en fonction de l'âge.

Les jeunes ne peuvent être considérés comme un tout et les inégalités sont au contraire plutôt croissante (voir infra). Ainsi comme le rappellent Baudelot et Establet (2008), « *l'élévation des niveaux de vie et du niveau d'éducation a en partie homogénéisé les pratiques de consommation et les modes de vie, mais en partie seulement. Si le cadre est commun à tous, les jeunes sont loin d'être tous logés à la même enseigne* ».

La croissance rapide du taux de scolarisation et l'allongement des études depuis 30 ans impliquent une diminution forte des taux d'activités. La part des étudiants parmi les 18-29 ans a ainsi cru de plus de 10 points (passage de 12% à 22%) entre 1990 et 2002. Désormais moins d'un tiers des jeunes de moins de 24 ans occupent ou recherchent un emploi. Le taux d'emploi est ainsi particulièrement faible en France au regards des autres pays de l'union européenne (31% contre 38% en 2007). Jusqu'à 21 ans la situation la plus fréquente demeure liée à la formation initiale.

2. Des inégalités fortes en termes de formation initiale

Si l'allongement des études a pu concerner toutes les catégories sociales, les inégalités en termes de formation initiales sont loin d'avoir disparues. Bien au contraire, les écarts en

fonction des catégories socio-professionnelles comme en fonction des origines nationales demeurent très fortes. Elles concernent tant le déroulement de la scolarité (résultats, redoublement, durée des études) que l'orientation (choix des filières). De même les conditions matérielles de suivis des études restent dépendantes du niveau de vie et de l'origine sociale.

Trois groupes spécifiques et particulièrement vulnérables ou précaires retiendront ici notre attention :

- Les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification. Cette situation concerne près de 17 % des jeunes chaque génération. Si la France se situe à des niveaux proches des pays d'Europe continentale, elle conserve un pourcentage de jeunes non-diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire (cite 0-2) bien plus élevé que dans les pays scandinaves ou d'Europe de l'Est). Certes cette proportion est décroissante depuis 30 ans notamment du fait de l'allongement de la scolarité obligatoire mais parallèlement la situation des non-diplômés s'est considérablement dégradée comparativement aux salariés qualifiés en termes d'exposition au chômage. Les jeunes sans qualification se retrouvent davantage 'en fin de liste'. Plus encore, en France, les jeunes sans diplôme semblent largement exclus des dispositifs de formation qu'ils soient chômeurs ou en emploi. Le désavantage initial ne tend donc pas à se combler contrairement à la situation des pays scandinaves par exemple (CERC, 2008, p. 37)

Taux de chômage trois ans après la fin des études, en 2004 et 2007

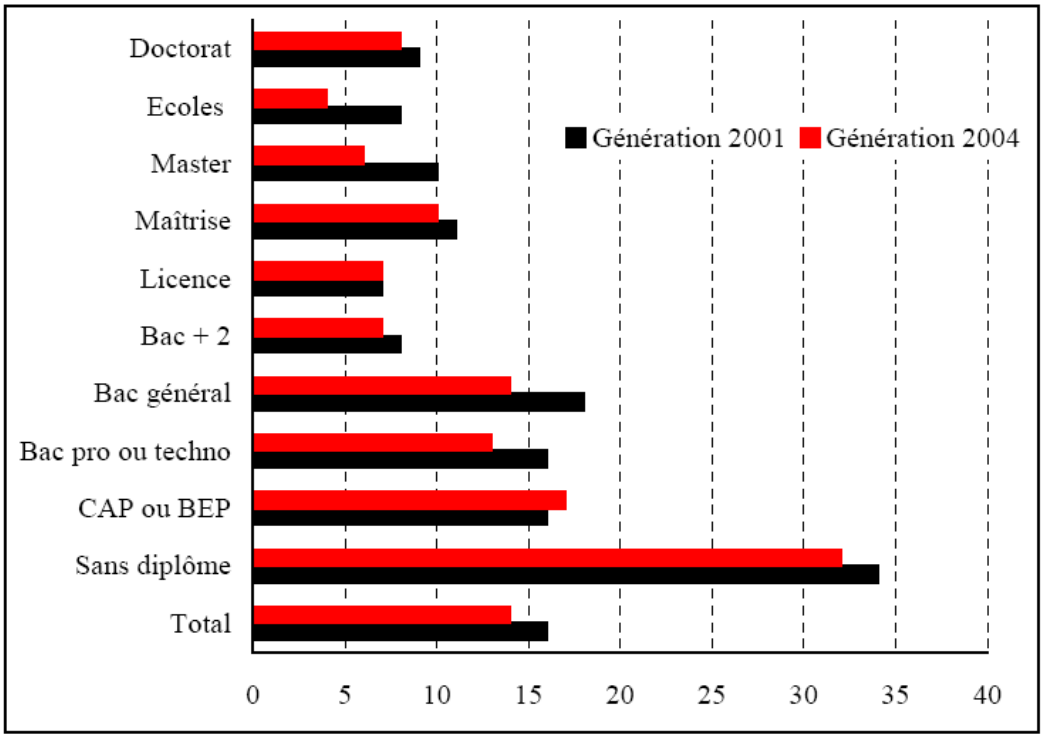

Source : CÉREQ.

- De même, les jeunes issus de l'immigration dont les comportements scolaires et les choix d'orientation demeurent spécifiques. En effet, si leur parcours scolaire est plus souvent marqué par des difficultés, leurs choix d'orientation témoignent d'une volonté nette d'ascension sociale et d'un rejet des emplois non qualifiés. Pour autant les qualifications obtenues demeurent plus faible que pour les non-immigrés et les exposent ainsi également à une insertion plus complexe sur le marché du travail (Caille, 2005).

- Enfin, les étudiants amenés à occuper des emplois concurrents à leurs études peuvent apparaître comme le troisième groupe vulnérable vis-à-vis de la formation initiale. En effet, si près de la moitié des étudiants sont amenés à travailler, entre 10% et 20% sont concernés par des emplois réellement concurrents aux études. Ces emplois impliquent souvent des contraintes élevées (plus de 40% travaillent le soir ou la nuit) et ont un impact négatif net sur la réussite universitaire. Si la précarité des étudiants n'est pas le cœur de cette présentation, il convient néanmoins d'insister sur les limites parfois floues entre étude et emploi. A nouveau les jeunes de catégories populaires sont évidemment bien plus touchés.

3. L'insertion des jeunes sur le marché du travail

L'entrée sur le marché du travail est une étape complexe et les parcours sont toujours marqués par une extrême diversité. Elle est également fortement dépendante de la conjoncture (IRES, 2005, p. 65) : le chômage des 15-24 ans a progressé de plus de 20% en un an tandis que les conditions d'embauche se sont dégradées.

Si une part non négligeable des jeunes (notamment diplômés de l'enseignement supérieur) s'intègre relativement facilement, plus d'un jeune sur trois occupe encore un emploi précaire à la fin de la troisième année de vie active. Les travaux du CEREQ permettent de donner une image fiable de la situation des jeunes trois ans après leur sortie de formation initiale :

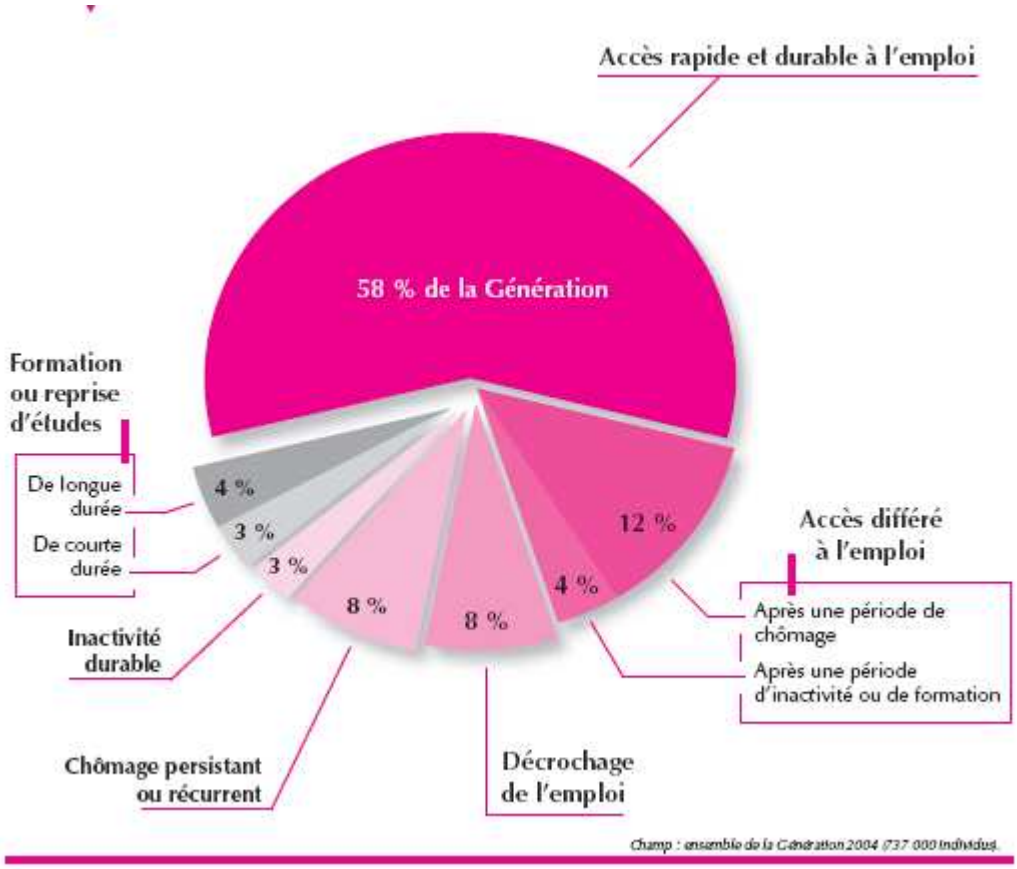

Source : CEREQ, Génération 2004.

Les difficultés rencontrées par les jeunes lors de leur intégration sur le marché du travail peuvent se résumer à deux éléments principaux : une instabilité forte de l'emploi associée à une protection sociale réduite d'une part et l'accès à des emplois de faible qualité d'autre part.

La précarité et l'instabilité de l'emploi apparaissent ainsi comme particulièrement fortes pour les jeunes. Non seulement le taux de chômage est bien plus élevé que pour les salariés plus âgés mais la part des emplois précaires est également très élevée : 34% des moins de 29 ans contre 9% des salariés de 30 à 49 ans.

Plus exposés au risque de chômage, ils bénéficient par ailleurs d'une protection sociale sensiblement plus réduite. En effet, seuls 43 % des chômeurs de moins de 25 ans sont indemnisés. De même, les moins de 25 ans ne pouvaient pas bénéficier du Revenu Minimum d'Insertion. Certes le RSA qui le remplace sera désormais accessible aux jeunes mais sous des conditions très restrictives qui limitent fortement le nombre de bénéficiaires potentiels. Ces deux facteurs se cumulent pour expliquer la sur-représentation des jeunes au sein de la population pauvre (plus de 800 000 personnes âgées de 18 à 24 ans sont concernées et le taux de pauvreté est à cet âge à son niveau le plus élevé, avec 18,6 % chez les femmes et 16,4 % chez les hommes contre 11,5% dans l'ensemble de la population). Les jeunes bénéficient par contre de nombreux dispositifs d'aide à l'emploi (l'emploi aidé concerne désormais près de 40% des jeunes de moins de 26 ans en emploi).

Ces désavantages se retrouvent également en matière de qualité des emplois occupés. Les revenus salariaux sont plus faibles, les conditions de travail marquées par davantage de pénibilités, et les emplois accessibles bénéficient souvent d'une reconnaissance juridique et sociale plus faible. Certes cette faible qualité de l'emploi ne s'explique pas uniquement par l'effet de l'âge mais également par les variables liées au diplôme ou à l'ancienneté comme le soulignent les analyses 'toute choses égales par ailleurs'. L'usage d'un 'indicateur synthétique de qualité de l'emploi' permet néanmoins de mettre en évidence la sur-représentation des jeunes (mais aussi des immigrés) au sein des segments les plus dégradés du marché du travail.

Conclusion.

La comparaison avec les générations précédentes ne sont pas évidentes et ne donne pas de résultats univoques. L'instabilité de l'emploi ne semble pas fortement croissante et le sentiment de déclassement doit être relativisé (Maurin, 2009). Les difficultés d'insertion des jeunes n'en demeurent pas moins réelles comme en témoigne la baisse relative des rémunérations des jeunes par rapport aux salariés plus anciens entre 1977 et 2000.

Surtout, l'entrée dans la vie active est marquée par des inégalités très fortes : entre 1979 et 1999 alors que les inégalités régressaient pour la plupart des tranches d'âges, le rapport inter-décile des 25-29 ans a progressé assez nettement en passant de 2,7 à 3,1 (Chauvel , 2006). Les difficultés d'accès à une situation stable se concentrent ainsi largement sur des groupes spécifiques comme les jeunes issus de l'immigration.

FX Devetter.

Maître de Conférences en Sciences Économiques à Telecom Lille et membre du CLERSE (UMR 8019), mes activités de recherche s'inscrivent dans la socio-économie du travail et de l'emploi autour de deux thèmes principaux. Il s'agit d'une part des évolutions de la qualité des emplois et du temps de travail (horaires atypiques et dualisme du marché du travail, inégalités entre hommes et femmes, etc) et de la question de l'organisation des emplois domestiques et des services à la personne d'autre part.

<u>Principales publications récentes :</u>

Devetter F.-X., Florence Jany-Catrice et Thierry Ribault, *Socioéconomie des Services à la Personne*, coll. Repères, éd. La Découverte, 2009.

What is the impact of industrialization on paid domestic work? The case of France, *European Journal of Industrial Relations*, september 2009 (avec S. Rousseau).

Gender Differences in Time Availibility : professional Logics beyond the impact of domestic sphere. *Gender Work and Organization*, October 2008.

Travailler au-delà de 48 heures par semaines, *Travail et Emploi*, n°114, Avril-juin, pp.59-68, 2008.

L’émergence d’entreprises à but lucratif sur le marché du ménage à domicile permet-elle la professionnalisation des salariées ?, *Économies et Sociétés*, (série AB – Socioéconomie du travail), n°29, 12/2007, p. 1869-1893. (avec S. Rousseau)